Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212200182-20260723-0717072026-DE

BRÉLIDY
Entre Jaudy et Trieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRELIDY
Séance du 17 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juillet à 18 heures 30, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Marie GAREL, Maire.
Date de la convocation : 9 juillet 2026

Etaient présents : Pierre-Marie GAREL, Pierre PEUCH, Armelle FUSTEC, Edith LE GUEN, Dominique COROYER, Nelly LE LUYER, Damien MALINAS, Nicolas BILLIOU, Vanessa MARTIN, Clément JEZEQUEL, Eléonore BLANC-MAGON de SAINT-ELIER

Membres absents excusés :

Membre absent non excusé :

Effectif légal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 11

Secrétaire de séance : Edith LE GUEN

Délibération n° 7 _ 17/07/2026 – participation école de Saint-Laurent

Circulaire n°89-273 du 25 août 1989. Coût moyen départemental est passé à 1 650€ élève maternelle et 570€ élève élémentaire.

A Saint-Laurent, 6 élèves en élémentaire et 1 en maternelle.

Soit un total de 5 070€ : 1 650€ pour 1 élève maternelle et 3 420€ pour 6 élèves en élémentaire

Le Conseil, après en avoir délibérer,

VOTE la participation à l'école de Saint-Laurent.

VOTE : 11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Pierre-Marie GAREL

Le secrétaire de Séance,
Edith GUEN